

Communiqué

Objet : **dénomination du Pount**

Mots-clefs : toponymie, langue française, international, Somalie, Pount, Puntland.

La piraterie autour de la corne de l'Afrique remet notamment d'actualité le Pount, dont le nom est cependant souvent mentionné en anglais (*Puntland*), alors que le nom français Pount reste bien attesté par l'usage.

Histoire et géographie du Pount

Le nom de Pount a historiquement désigné deux espaces géographiques qui ne peuvent être considérés avec certitude comme identiques.

Actuellement, c'est un espace situé au nord-est de la Somalie, de Laasqoray sur la côte septentrionale à Garacad sur la côte orientale et Galcaio à l'intérieur des terres. Sa plus grande ville est le port de Bosaso (anciennement Bender Qasim, et Moxylon dans l'Antiquité). Sur les 18 régions administratives (*gobol* en somali) dans lesquelles la Somalie est divisée, le Pount couvrirait, du nord vers le sud, une partie de la région de Sanaag (chef-lieu : Erigavo [*Ceerigaabo* en somali] ; code ISO 3166-2 SO-SA), les régions de Bari (chef-lieu : Bosaso [*Boosaaso* en somali] ; code ISO 3166-2 SO-BR) et de Nugaal (chef-lieu : Garoe [*Garoowe* en somali] ; code ISO 3166-2 SO-NU), et une partie de la région de Mudug (chef-lieu : Galcaio [*Gaalkacyo* en somali] ; code ISO 3166-2 SO-MU).

Selon la Bible (*Genèse*, X, 6, et *Premier Livre des chroniques*, I, 8), le nom du Pount désignait dans l'Antiquité le pays fondé par Pouth, fils de Cham, lui-même fils de Noé. La Septante l'assimile à la Libye antique, c'est-à-dire à l'Afrique. La tradition y voit plus précisément le pays désigné par les Égyptiens comme le *Ta Netjer*, c'est-à-dire « le pays du Dieu » (où « Dieu » ne prend la majuscule qu'en raison de son insertion dans un toponyme, le terme désignant là une classe nominale et non une personne).

Le document égyptien le plus ancien à son sujet serait la stèle de Sahourê, roi de la V^e dynastie. Mais le plus complet serait le deuxième portique du temple funéraire d'Hatchepsout, reine de la XVIII^e dynastie, à Deir el Bahari près de Louxor : les bas-reliefs de ses murs, conservés au musée du Caire, rapportent en détail une expédition montée l'an IX de son règne (vers 1470-1463 avant Jésus-Christ), par laquelle l'Égypte noue des relations directes avec le Pount et semble dès lors échanger régulièrement des ambassades avec lui. Les textes antiques égyptiens associent tous le voyage vers le Pount à une navigation maritime, et la mer Rouge est traditionnellement évoquée. Ces éléments ont contribué à localiser le Pount vers la pointe de la corne de l'Afrique (Somalie, Érythrée, etc.).

La dénomination du Pount

Le Pount moderne n'est pas mentionné dans les sources francophones classiques : les divisions administratives de la Somalie extraites de la norme ISO 3166-2 (décembre 2007), la carte « format dossier » du ministère des Affaires étrangères et européennes sur la Somalie (mai 2000), l'atlas

Tour Pascal A –F-92055 La Défense CEDEX

Hammond (2000), le *Calendario Agostini* (2009), *Le Petit Robert des noms propres* (mai 2004)... La plupart des cartes de la région sont de facture anglaise et notent *Puntland*.

En Somalie même, où les langues officielles sont le somali et l'arabe, l'appellation somalie est *Puntlaand*, et l'appellation arabe أرض البنط, soit *Arḍ al Bunt* selon le système international de romanisation, c'est-à-dire « terre du *Bunt*, pays du *Bunt* ».

Les termes somali *laand* et arabe *Arḍ* sont donc des noms communs, qui doivent être traduits conformément aux usages relatifs à leur emploi dans la langue utilisée. Or, en français, le rappel de la nature géographique d'un pays n'est obligatoire que s'il donne un objet à un adjectif (« le Pays basque », « le Pays bigouden ») ou à un nom ethnique (« le pays des Juifs », « le pays des Amalécites »), ou encore s'il permet d'éviter une confusion (« le pays d'Auge », « le pays de Galles »). Il reste cependant toujours possible, notamment pour allonger un nom monosyllabique.

En l'occurrence, le nom du Pount est déjà bien attesté par un usage déjà ancien, au moins pour le Pount antique. Or, si l'identité géographique des deux Pounts n'est pas assurée, l'identité linguistique de leurs deux noms est en revanche bien certaine, et l'exemple ci-dessus de la Libye (mais on pourrait en citer bien d'autres : par exemple, l'Afrique antique désignait le territoire de Carthage, vers la Tunisie actuelle) montre que cette situation n'empêche nullement l'identité de forme du nom.

La Commission nationale de toponymie recommande donc l'emploi du même nom masculin « Pount » (ou « pays du Pount ») pour les deux entités géographiques.

La Commission nationale de toponymie (CNT)

La Commission nationale de toponymie (CNT) a été créée auprès du Conseil national de l'information géographique (CNIG) en 1987 et officialisée par le décret du 28 septembre 1999. Régie par ce décret et par l'arrêté du 1^{er} août 2000, elle a pour mission « de contribuer à la conservation et au développement cohérent du patrimoine toponymique de la France », et notamment « d'assurer des actions de spécification, de normalisation, de coordination dans la réalisation et la mise à jour des bases de données toponymiques, ainsi que le traitement en français des toponymes étrangers. » Ses travaux sont mis en ligne à l'adresse : <http://www.toponymie.gouv.fr>.

Actuellement, la CNT est présidée par M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE, rapporteur à la Cour des comptes, et son rapporteur est Mme Élisabeth Calvarin, expert technique à l'Institut géographique national (arrêtés du 5 mars 2004 et du 27 mars 2007). Elle comprend en outre une trentaine de membres, représentants d'institutions administratives ou académiques françaises et linguistes ou géographes français ou francophones. Le président est à la disposition de tout interlocuteur intéressé : president@toponymie.gouv.fr ; 01 42 98 59 32.

*
* *